

Dossier d'inscription 2014-2015

Important :

Enlever les deux agrafes proprement et détacher la
fiche d'inscription centrale ainsi que les pièces à fournir.
Le dossier restant est purement informatif

Dossier d'inscription

Sommaire

Modalités pour s'inscrire à l'université de Limoges.....	2
Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription.....	3
Pièces justificatives à fournir.....	11
Fiche d'inscription – Fiche de réinscription.....	13
Formulaire d'engagement charte des examens et logiciel anti-plagiat.....	17
Notice pour le règlement des droits d'inscription ou de réinscription.....	18
Formulaire d'autorisation de prélèvement automatique.....	19
Formulaire pour le paiement en trois fois des droits d'inscription.....	20
Fiche d'information de l'Assurance Maladie.....	21
La maison médicale de l'université à votre service.....	22
Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.....	23
Activités culturelles et sportives de l'Université de Limoges.....	24
Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires pour l'ILFOMER.....	25
Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires pour les facultés de Médecine et Pharmacie.....	27



Important :

Les lycéens ayant effectué leur choix sur l'application Admission Post-Bac,

- 1- S'inscriront en ligne dès les résultats du baccalauréat connus sur le site www.unilim.fr
- 2- Devront prendre rendez-vous sur l'application www.admission-postbac.fr dès que les dates d'inscription seront publiées en juin.
- 3- Attention : pour les filières sélectives, cette demande de rendez-vous ne sera pas traitée si votre candidature n'a pas été retenue.
- 4- Finaliseront leur inscription administrative lors du rendez-vous obtenu, en apportant les pièces justificatives demandées et après paiement des droits de scolarité.

Autres situations :

Pour vous inscrire à l'Université, vous devez demander un rendez-vous par mail.

Attention :

- les étudiants internationaux relevant du dispositif CEF Pastel doivent avoir obtenu un accord préalable d'inscription pour procéder à une inscription administrative avec ce dossier ;
- les étudiants ayant postulé dans les filières sélectives doivent avoir préalablement obtenu un accord d'inscription et confirmé leur venue avant de procéder à une inscription administrative avec ce dossier.

Par mail : Envoyez un mail à la composante concernée (voir adresses mail ci-dessous) avec vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, téléphone, mail) sans oublier d'indiquer la formation souhaitée. La composante vous répondra en indiquant une date et une heure de rendez-vous. Vous devrez alors vous présenter avec le dossier d'inscription complété et les pièces demandées au service de scolarité de la composante au moment du rendez-vous.

- **UFR de Droit et des Sciences économiques**
5, rue Félix Eboué - 87031 Limoges cedex
Tél. : 05-55-14-90-00
E-mail : fdse.inscriptions@unilim.fr
- **UFR de Pharmacie**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritemedpha@unilim.fr
- **UFR des Sciences et Techniques**
123, av. Albert Thomas - 87060 Limoges cedex
Tél.:05-55-45-72-00
E-mail : pour les licences : lsciences@unilim.fr ; pour les masters mlescience@unilim.fr
- **Institut Universitaire de Technologie du Limousin**
12 Allée André Maurois - 87065 LimogesS cedex
Tél. : 05-55-43-44-45
E-mail : iut-scolarite@unilim.fr
- **IPAG**
32 rue Turgot-87000 Limoges
Site de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
– Porte 201
Tél : 05-55-34-97-44 - E-mail : ipag@unilim.fr
- **ESPE**
209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges
Tél. : 05-55-01-76-86
E-mail : espe-scolarite-inscription@unilim.fr
- **UFR de Médecine**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritemedpha@unilim.fr
- **UFR des Lettres et des Sciences humaines**
39E, rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-56-00
E-mail : scolarite-flsh@unilim.fr
- **ENSIL**
ESTER Technopole –16 rue Atlantis - 87068 Limoges cedex
Tél. :05-55-42-36-70 - E-mail : scolarite@ensil.unilim.fr
- **IAE**
3, rue François Mitterrand – 87031 Limoges cedex 1
Tél : 05-55-14-90-27
E-mail : scolarite-iae@unilim.fr
- **ILFOMER**
39 H rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05-55-43-56-60 - E-mail : ilfomer@unilim.fr
- **Direction de la Formation Continue**
Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux- 87000 Limoges
Tél. 05 87 50 68 50 - Fax. 05 87 50 68 51
E-mail : dfc@unilim.fr
- **Collège Doctoral de Site- Scolarité du Doctorat**
33 rue François Mitterrand – 87032 Limoges cedex 01
Tél. STS : 05-87-50-68-95 – Tél. SHS : 05-87-50-68-94
E-mail : scolarite.doctorat-hdr@unilim.fr

☞ Vous devez compléter les cadres 1 à 18 du dossier d'inscription en écrivant **LISIBLEMENT, en CARACTERES D'IMPRIMERIE** et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également **vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases** qui correspondent à votre situation.

☞ Lorsque plusieurs choix vous sont proposés, **mettre une croix dans le carré (☐)** correspondant.

Cadre 1 : Identité

Numéro national étudiant : pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « **numéro BEA** » (10 chiffres et une lettre). **En cas de perte**, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine. Les bacheliers du Limousin peuvent téléphoner aux numéros suivants, en fonction du département de scolarisation de leur année de Terminale :

05-55-11-43-04 (Haute-Vienne) 05-55-11-43-05 (Creuse) 05-55-11-43-84 (Corrèze)

Département ou pays de naissance : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis ;

Handicap : pour réaliser des statistiques et améliorer l'accueil des étudiants handicapés, l'Université souhaite connaître le nombre de ses étudiants ayant un handicap ; vous n'êtes cependant pas obligés de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants handicapés).

Cadre 2 : Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** : La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

1 - Attestation de recensement, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982. Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.

2 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense, pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

Cadre 3 : Première inscription

Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).

Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.

Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

Cadre 4 : Baccalauréat et équivalent :

Se reporter aux codes n° 1, n° 1 ter, n° 2 ou n° 3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

Cadre 5 et 6 : Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n° 1 bis et n° 4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention ! : Les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

Cadre 7 : Régime d'inscription

Attention ! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation. Vous êtes :

- 1/ en **formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études ou les avez interrompues pour une courte durée (inférieure à deux ans) et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...)
- 2/ en **formation continue**, si vous bénéficiez d'un plan de formation d'une entreprise, d'un congé individuel de formation, d'une rémunération par l'Etat de stagiaire demandeur d'emploi, d'un programme ingénieurs et cadres supérieurs, d'un contrat de qualification ;
- 3/ en **auditeur libre**, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique ;
- 4/ en **formation par apprentissage**, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti ;
- 5/ en **formation permanente**, si vous reprenez des études après un arrêt d'au moins deux années, sans bénéficier d'une prise en charge de votre formation dans le cadre d'un dispositif de formation continue.

Cadre 8 : catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n° 5 et n° 6.

Aide financière : à compléter avec les codes n° 7 et 8 pour indiquer les aides financières que vous recevez. Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

Echanges internationaux : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre Université).

Cadre 9 : Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n° 1, n° 3 et n° 9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : **exemple 2013 pour l'année 2013/2014**.

Cadre 10 : Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n° 10.

Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le plus élevé.

Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n° 1.

Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

Cadre 11 : Autre établissement fréquenté en 2014-2015 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n° 3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers - Faculté des Sciences »).

Cadre 12 : diplôme(s) postulé(s) pour 2014/2015

La « composante » est la faculté (Droit, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER) ou école (ENSIL, ESPE) **qui fait partie de l'Université de Limoges** et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

Pour les étudiants étrangers ou les français à l'étranger : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

Exemple : 1ère année de Licence de Droit

Exemple : Master première année CRYPTIS

Cadre 13 : Sécurité sociale

Vous êtes né(e) avant le 30/09/1995 : veuillez renseigner les noms, prénoms et date de naissance du parent assureur.

Lire la note « Information protection sociale de l'étudiant ». N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées, s'il y a lieu. Si vous ignorez si vous êtes couvert par vos parents, reportez-vous à leur carte d'assuré social ou, à défaut, adressez-vous à leur caisse de sécurité sociale ou aux mutuelles.

N° INSEE : si vous n'êtes pas immatriculé, contactez la CPAM la plus proche de votre domicile qui vous affectera un numéro. Vous pouvez également obtenir ce numéro en téléphonant au 3646.

Régime des parents : cet ensemble de questions permet de vérifier votre situation par rapport à la sécurité sociale. A compléter en fonction du régime de sécurité sociale du parent ou de la personne qui assure la couverture.

Motif de prolongation d'affiliation au-delà de 28 ans : consulter le code n° 11.

Cadre 14 : Adhésion mutuelle

L'adhésion au volet mutualiste étudiant (hors sécurité sociale) est facultative, mais recommandée.

Elle vous permet de compléter les remboursements de la sécurité sociale ou de vous assurer.

Renseignez-vous auprès de la mutuelle ou de la compagnie d'assurances de vos parents.

Cadre 15 : Affiliation sécurité sociale ou rattachement

Choisir obligatoirement un centre mutualiste de paiement qui assurera le remboursement de vos prestations de sécurité sociale y compris si vous êtes couvert par un parent (cas des ayants droit autonomes) non affilié à un régime spécial (voir note d'information sur la protection sociale). Les remboursements seront effectués par l'un des deux centres suivants :

VITTA VI – Réseau EMEVIA
41 rue des Tanneries
87000 LIMOGES

L.M.D.E.
28 boulevard Louis Blanc
87000 LIMOGES

Cadre 16 : Modes de paiement

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative.

Le paiement par carte bancaire est autorisé.

Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment là.

Le paiement des droits universitaires en trois fois, par prélèvement automatique, est possible sous certaines conditions (voir notice explicative). Vous devrez remplir l'autorisation de prélèvement automatique contenue dans ce dossier, le formulaire spécifique pour le paiement en trois fois des droits d'inscription également contenu dans ce dossier et fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB avec IBAN et BIC)

Cadre 17 : Assurance responsabilité civile

- Assurance responsabilité civile : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 17 du dossier d'inscription.
- Assurance étudiante individuelle : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001	Gironde	033	Pyrénées (Hautes)	065
Aisne	002	Hauts-de-Seine	092	Pyrénées-Orientales	066
Allier	003	Hérault	034	Rhin (Bas)	067
Alpes (Haute-Provence)	004	Ille-et-Vilaine	035	Rhin (Haut)	068
Alpes (Hautes)	005	Indre	036	Rhône	069
Alpes-Maritimes	006	Indre-et-Loire	037	Saône (Haute)	070
Ardèche	007	Isère	038	Saône-et-Loire	071
Ardennes	008	Jura	039	Sarthe	072
Ariège	009	Landes	040	Savoie	073
Aube	010	Loir-et-Cher	041	Savoie (Haute)	074
Aude	011	Loire	042	Seine-Saint-Denis	093
Aveyron	012	Loire (Haute)	043	Seine-Maritime	076
Bouches-du-Rhône	013	Loire-Atlantique	044	Seine-et-Marne	077
Calvados	014	Loiret	045	Sèvres (Deux)	079
Cantal	015	Lot	046	Somme	080
Charente	016	Lot-et-Garonne	047	Tarn	081
Charente-Maritime	017	Lozère	048	Tarn-et-Garonne	082
Cher	018	Maine-et-Loire	049	Val-de-Marne	094
Corrèze	019	Manche	050	Val d'Oise	095
Corse du Sud	2A	Marne	051	Var	083
Corse (Haute)	2B	Marne (Haute)	052	Vaucluse	084
Côte d'Or	021	Mayenne	053	Vendée	085
Côtes d'Armor	022	Meurthe-et-Moselle	054	Vienne	086
Creuse	023	Meuse	055	Vienne (Haute)	087
Dordogne	024	Morbihan	056	Vosges	088
Doubs	025	Moselle	057	Yonne	089
Drôme	026	Nièvre	058	Yvelines	078
Essonne	091	Nord	059	Belfort (Territoire de)	090
Eure	027	Oise	060		
Eure-et-Loir	028	Orne	061		
Finistère	029	Paris	075		
Gard	030	Pas-de-Calais	062		
Garonne (Haute)	031	Puy-de-Dôme	063		
Gers	032	Pyrénées-Atlantiques	064		

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Collectivités d'Outre-Mer

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes 984



CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatémala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taïwan	236
Bolivie	418	Guyane	428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	Ile Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	Iles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	Iles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	Iles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie Nlle Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Colombie	419	Japon	217	Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
Congo	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114		
Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kenya	332	Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239	Kirghizistan	257	Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kiribati	513	Rwanda	340		
Côte d'Ivoire	326	Koweït	240	Saint-Marin	128		
Croatie	119	Laos	241	Saint-Siège	129		
Cuba	407	Lesotho	348	Sainte-Hélène	306		
Danemark	101			Salomon	512		
				Salvador	414		

Exemple : FRANCE → 100



Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweït (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie (1) - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE	006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
Ile Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)	STRASBOURG	067
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE	983

(1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français

(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A-microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B-microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11-musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C-mathématiques sc. physiques	C	F11P-danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D'-sc. agronomiques techniques	DP	F12-arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D-mathém. sc. de la nature	D	G-spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E-Mathématiques Techniques	E	G1-techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU-DAEU A	0033	G2-tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU-DAEU B	0034	G3-techniques commerciales	G3
A-philosophie-lettres (ou philo)	A	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	H
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis équivalent	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis en dispense	0032
B-économique et social	B	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation études et acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	F8	STAV Agronomie et du vivant	STAV
Bac européen	0002	F9-équipement tech.-bâtiment	F9	ST2S santé et social	ST2S
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10	Sciences et technologies du design et des arts	TD2A
				Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	TI2D

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18



CODE N°4 - HEBERGEMENT

Chambre CROUS	0	Domicile parental	4
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7

CODE N°5 - PROFESSION

Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52
Artisans	21	Policiers et militaires	53
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	58
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	61
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	66
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	69
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	71
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Clergé, religieux	44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	45	Retraités anciens employés et ouvriers	76
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Techniciens	47	Autre personne sans activité professionnelle	82
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Dispositifs de conversion	B	Aide Educateur	F
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	C	Autre emploi jeune ou équivalent	G
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Etudiant rémunéré au titre de ses études	H
Emploi supérieur à 6 mois	E		

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES

Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4
Autres bourses (AOI, Excellence etc...)	5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	P
Salaire	K		
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	I
Bourse d'un gouvernement étranger	F	Ressources du conjoint	J
Bourse Régionale	M	RSA	S
Bourse sur critère social	1		
Bourse sur critères universitaires	2		
Bourse au mérite	3		
Bourse collectivités locales	D		

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES

PROGRAMME SOCRA TES ERA SMUS ARRIVEE	A	LEONARDO DI VINCI DEPART	H
PROGRAMME SOCRA TES ERA SMUS DEPART	B		
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	I
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	C	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRA TES-COMENIUS ARRIVEE	E	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRA TES-COMENIUS DEPART	F		
		SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU

001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme
004	Capacité en droit	057	Magistère
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
011	DUT	070	DEA
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS
013	DEUG	072	MASTER
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine
017	DEUST	081	DES pharmacie
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	082	DES médecine
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine
040	Licence	088	Docteur en pharmacie
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire
050	Maîtrise	510	DELFB
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALFB
052	MST	519	Autre diplôme supérieur
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE

Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	A	Etabl. hors univ.préparant aux concours paraméd	K
STS (BTS)	B	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou	R
IUT (DUT)	C	secondaire	
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Université)	D	Autre établissement ou cursus Non scolarisé l'année précédente et	S
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	E	jamais entré dans l'enseignement supérieur	T
ESPE	F	Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment	U
Enseignement par correspondance	G	entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	
Université (hors IUT, ESPE, école d'ingé. univ.)	H	Instituts catholiques	V

CODE N° 11 - MOTIF DE PROLONGATION SECURITE SOCIALE

Prolongation pour infirmité permanente	A	Prolongation pour interruption des études > 6 mois	D
Prolongation pour service national	B	Prolongation par décision individuelle de la CPAM	E
Prolongation pour diplôme de doctorat	C	Prolongation pour autres motifs	F



PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Une photo d'identité : merci d'indiquer vos noms et prénoms au verso de la photo (pas pour une inscription à l'IUT) ;
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou la photocopie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense **pour les primo et néo entrants** ;
- Photocopie du dernier diplôme obtenu ou du dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée ;
- Photocopie lisible de la carte nationale d'identité, du passeport (en cours de validité) ou à défaut du livret de famille ;
- Carte d'étudiant ou Photocopie de la carte d'étudiant pour les étudiants extérieurs à l'Université (pas pour une inscription à l'IUT) ;
- Photocopie de la fiche portant l'identifiant national étudiant (INE) délivré par les établissements d'enseignement du second degré ou à défaut photocopie du relevé de notes du baccalauréat sur lequel figure ce numéro (sous l'appellation BEA) ;
- Pour les candidats qui sont ou ont été personnellement immatriculés à la sécurité sociale : photocopie de l'attestation de la carte de sécurité sociale ;
- Attestation d'ayant droit autonome si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans (délivrée par le centre de sécurité sociale des parents) ;
- Photocopie de la carte portant le numéro d'assuré social (n° INSEE = 13 chiffres) fournie par la CPAM ;
- Contrat de travail pour les étudiants salariés ;
- Pour les boursiers, original de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse ;
- Pour les mineurs, autorisation écrite à s'inscrire des parents ;
- Pour les sportifs de haut niveau fournir une attestation établie par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ;
- Certificat de participation à l'appel de préparation à la défense ; Dans l'attente, l'attestation de recensement ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (la couverture des stages doit être assurée). Cette attestation peut être récupérée sur les stands de VITTA VI et LMDE au moment de votre inscription ;
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques.

PIECES A FOURNIR POUR UNE RE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Pour les candidats qui sont ou ont été personnellement immatriculés à la sécurité sociale : carte de sécurité sociale ;
- Attestation d'ayant droit autonome si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans (délivrée par le centre de sécurité sociale des parents) ;
- Pour les boursiers, original de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse ;
- Pour les mineurs, autorisation écrite des parents ;
- Pour les sportifs de haut niveau fournir une attestation établie par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ;
- Contrat de travail pour les étudiants salariés ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile. Cette attestation peut-être récupérée sur les stands de VITTA VI et LMDE au moment de votre inscription ;
- Formulaire d'engagement charte des examens, charte et logiciel anti-plagiat, règlement d'usage des ressources informatiques.

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR :

Pour une première inscription en Médecine – Pharmacie :

- Original du diplôme définitif du baccalauréat dès que celui-ci est disponible et sa photocopie ;
- Certificat de vaccination inclus dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.

Pour une inscription à l'ILFOMER :

- Attestation médicale de vaccinations incluse dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.

Pour une inscription à l'ENSIL :

- Pour les étudiants recrutés sur titres, la photocopie du diplôme obtenu à l'issue de l'année universitaire 2013-2014 (DEUG, DUT, BTS, Licence 2, Licence 3, Master 1).

Pour une inscription ou une réinscription à la Direction de la Formation Continue (DFC) :

- Une attestation de sécurité sociale ;
- Une photocopie du contrat de travail pour les salariés ;
- Un avis de situation Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

N° d'admission Post-Bac :

 Si vous avez été déjà inscrit à l'Université de Limoges,
 indiquez **obligatoirement** votre **numéro d'étudiant*** :

*(Figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)

Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe

IDENTITE	
1	Nom patronymique (Nom de naissance) <input type="text"/>
	Nom marital (Nom d'usage) <input type="text"/>
	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil <input type="text"/>
	N° NATIONAL ETUDIANT <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Né(e) le <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Département français de naissance <input type="text"/> Code N° 1 ou pays étranger de naissance <input type="text"/> Code N° 1 Bis
	Commune de naissance <input type="text"/> Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille <input type="text"/>
	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin Nationalité <input type="text"/> <input type="text"/> Code N°1 Bis
	Situation de famille de l'étudiant : <input type="checkbox"/> 1 - Seul sans enfant <input type="checkbox"/> 2 - Couple sans enfant <input type="checkbox"/> 3 - Seul avec enfant(s) <input type="checkbox"/> 4 - Couple avec enfant(s)
	HANDICAP <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui : <input type="checkbox"/> Vous ne souhaitez pas préciser <input type="checkbox"/> Auditif visuel <input type="checkbox"/> Auditif Moteur Visuel <input type="checkbox"/> Auditif <input type="checkbox"/> Moteur <input type="checkbox"/> Visuel <input type="checkbox"/> Auditif moteur <input type="checkbox"/> Moteur visuel <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Troubles spécifiques du langage <input type="checkbox"/> Troubles de la santé évoluant sur une longue période
SERVICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE	
2	Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française né(e) avant le 1er janvier 1979 , cochez la rubrique correspondant à votre situation : <input type="checkbox"/> 3 - Exempté ou réformé <input type="checkbox"/> 4 - Service accompli
	Les étudiants de nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille) , devront cocher la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant : <input type="checkbox"/> 5 - Attestation de recensement <input type="checkbox"/> 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
PREMIERE INSCRIPTION	
3	Année de 1 ^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français <input type="text"/> / <input type="text"/>
	Année de 1 ^{ère} inscription dans une université française publique <input type="text"/> / <input type="text"/>
	Nom de l'établissement : <input type="text"/>
	Année de 1 ^{ère} inscription à l'Université de Limoges <input type="text"/> / <input type="text"/>
BACCALAUREAT OU EQUIVALENT	
4	Précisez : <input type="text"/> Code N° 2 Mention : <input type="checkbox"/> Assez Bien Année d'obtention : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Très Bien
	Type établissement <input type="text"/> Nom : <input type="text"/> Département ou Pays <input type="text"/> <input type="text"/> Code 1, 1 Bis ou 1 Ter
	Académie d'obtention : <input type="text"/> Classe Préparatoire (pour inscription à l'Ensil) :
ADRESSE FIXE (ou adresse des parents)	
5	Quelle est votre adresse ? <input type="text"/>
	Lieu-dit ... <input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/>
	Pays <input type="text"/> Téléphone fixe : <input type="text"/>
	Téléphone portable de l'étudiant : <input type="text"/>
ADRESSE PERSONNELLE (2014-2015)	
6	Hébergement <input type="checkbox"/> Code N° 4 Téléphone en France (fixe) : <input type="text"/> (portable) : <input type="text"/>
	Quelle est votre adresse ? <input type="text"/>
	Lieu-dit ... <input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/>

REGIME D'INSCRIPTION	
7	<input type="checkbox"/> 1 - Formation Initiale <input type="checkbox"/> 2 - Formation Continue <input type="checkbox"/> 3 - Auditeur libre <input type="checkbox"/> 4 - Apprentissage <input type="checkbox"/> 5 - Formation permanente <input type="checkbox"/> 6 - VAE titre individuel <input type="checkbox"/> 7 - VAE financée organisme public
	<p style="text-align: center;">Indiquez votre statut :</p> <input type="checkbox"/> 01 - Etudiant <input type="checkbox"/> 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie) <input type="checkbox"/> 02 - Auditeur Libre <input type="checkbox"/> 05 - Apprentissage <input type="checkbox"/> 03 - Stagiaire Formation Continue <input type="checkbox"/> 06 - Stagiaire Formation Permanente
EMPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	
8	<p>1 - De l'étudiant : Aurez-vous en 2014-2015 un emploi rétribué ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p> <p>Si oui, lequel : <input type="text"/> Code N° 5 Activité professionnelle <input type="text"/> Code N° 6</p> <p>Quotité : <input type="checkbox"/> A - Temps complet <input type="checkbox"/> B - Temps inférieur à 120 heures par trimestre <input type="checkbox"/> C - Temps compris entre 120 heures par trimestre et mi-temps <input type="checkbox"/> D - Temps supérieur au mi-temps</p> <p>2 - Des parents de l'étudiant : Profession du père <input type="text"/> Code N° 5 Profession de la mère <input type="text"/> Code N° 5</p>
8 BIS	<p>Etes-vous SPORTIF HAUT NIVEAU? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p> <p>Si oui joindre obligatoirement l'attestation</p> <p style="text-align: right;">Réservé à l'administration <input type="checkbox"/> 1 - N <input type="checkbox"/> 2 - R <input type="checkbox"/> 3 - E</p> <p>De quel type de RESSOURCES ou d'AIDES FINANCIERES bénéficiez-vous ? Ressource ou Aide financière principale <input type="text"/> Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : <input type="text"/>, <input type="text"/>, <input type="text"/> Code N° 7</p> <p>ECHANGES INTERNATIONAUX : De quel programme bénéficiez-vous ? : <input type="text"/> Code N° 8 Pays _____ <input type="text"/> Code N°1 Bis Etablissement (d'accueil ou d'origine) : _____</p>
DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE	
9	<p>Type d'établissement <input type="text"/> Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) <input type="text"/> Code N° 1 ou Code n° 1 bis</p> <p>Nom de l'Etablissement : _____ Année : <input type="text"/> / <input type="text"/></p>
SITUATION ANNEE PRECEDENTE	
10	<p>Situation de l'année précédente : <input type="text"/> Code N° 10 Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E", indiquez le nom de l'établissement : _____ Département ou Pays où la formation a été suivie : <input type="text"/> Code N° 1 ou Code n°1 bis</p>
10 BIS	<p>DERNIER DIPLOME OBTENU</p> <p>Dernier diplôme obtenu : <input type="text"/> Code N° 9</p> <p>Département ou Pays d'obtention : <input type="text"/> Code N° 1 ou Code n°1 bis Année d'obtention : <input type="text"/> / <input type="text"/> Etablissement : <input type="text"/> Code N° 3</p>
AUTRE ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2014-2015 (autre que l'Université de Limoges)	
11	<p>Type <input type="text"/> Code N°3 Nom de l'Etablissement : _____</p> <p>Maintenez-vous cette inscription ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p>
DIPLOMES POSTULES POUR L'ANNEE 2014-2015	
12	<p>Pour les étudiants étrangers ou les Français à l'étranger soumis à l'admission préalable : indiquer le type de dossier rempli Dossier Blanc <input type="checkbox"/> Dossier Vert <input type="checkbox"/></p> <p><u>DIPLOME PRINCIPAL PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)</u></p> <p>Nom du diplôme : _____</p> <p>Réservé à l'administration : Nombre d'inscriptions : dans le L : <input type="text"/> dans le M : <input type="text"/> dans le D : <input type="text"/> (Licence - Master - Doctorat) Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : <input type="text"/> dans l'année : <input type="text"/></p>



12

Etes-vous boursier pour ce diplôme ? Oui Non Demande en cours

Si oui, précisez le type de bourse :

05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français

01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région

03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers

et votre N° de boursier ou INE : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

AUTRE DIPLOME PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)

Etape (année) du diplôme postulé * : _____

* Ex : 1^{ère} année de licence de ...

Nombre d'inscriptions : dans le L : dans le M : dans le D :

Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'étape (année) :

Etes-vous boursier pour ce diplôme ? Oui Non Demande en cours

Si oui, précisez le type de bourse :

05 - Boursier français de l'Enseignement supérieur à taux zéro 02 - Boursier étranger du gouvernement français

01 - Boursier français de l'Enseignement supérieur 06 - Boursier de la Région

03 - Boursier étranger de votre Etat 04 - Autres boursiers

et votre N° de boursier si possible : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Etes-vous ou serez-vous inscrit dans une autre composante* de l'Université de Limoges ? Non Oui

Si oui, quelle composante*? _____

* Voir la notice explicative

SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

Situation Sociale : Normal Pupille Nation Boursier

Affiliation à la Sécurité Sociale étudiante :

Ayant droit autonome Oui et N° Sécurité Sociale | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom, Prénom, et date de naissance du parent assureur _____

Né(e) le : / /

En cas de **première affiliation** à la sécurité sociale étudiante, veuillez préciser :

le nom et le prénom de votre père : _____

le nom de naissance et le prénom de votre mère : _____

Régime des parents :

Salariés et assimilés (privé, fonction publique, salarié ou exploitant agricole, profession médicale conventionnée, CCI de Paris, demandeur d'emploi indemnisé, Banque de France, magistrats, agent des collectivités locales, caisse dépôt et consignation, artistes et auteurs)

Artisans, commerçants, professions libérales, EDF, GDF, RATP, Mines, Militaires, Employés et clercs de notaire, Sénat, Cultes

Marine marchande, Assemblée Nationale, Port autonome de Bordeaux, théâtres nationaux, comédie française

SNCF

Autre régime

13

Cas de non affiliation :

Bénéficiaire d'une AFR

Déjà acquittée dans un autre établissement

Conjoint/concubin/PACS NON étudiant

Membre UE, EEE, Suisse ou Québec

Parent agent organisation nationale

Dispense autre régime

Vous avez **plus de 28 ans au 30 septembre 2014**, mais vous bénéficiez d'une prolongation d'affiliation, indiquer le motif : Code N° 11



AFFILIATION SECURITE SOCIALE OU RATTACHEMENT

14

Même si vous n'avez pas pris d'adhésion à une mutuelle, vous devez choisir l'une d'elles comme **centre d'affiliation pour les adhérents à la Sécurité Sociale étudiante** ou de **rattachement pour les ayants droit autonomes**.

617 VITTAVI
Réseau
Emevia

601 LMDE

Le remboursement des prestations de sécurité sociale sera effectué par le centre choisi.
Vous devez adresser à votre centre de sécurité sociale la déclaration de choix de votre médecin traitant et votre propre relevé bancaire.

ADHESION MUTUELLE FACULTATIVE

15

L'adhésion à une mutuelle est facultative.
Aucun paiement direct ne doit être effectué auprès de la mutuelle, sauf si vous souhaitez un paiement échelonné.
Dans ce cas, **ne pas remplir** les cases ci-dessous et s'adresser directement à la mutuelle concernée.

Adhésion VITTAVI
Réseau Emevia

OU

Adhésion LMDE

Cochez la garantie souscrite :
Responsabilité civile incluse pour chaque garantie
(sauf pour la garantie Indispensable Eco)

Cochez la garantie souscrite :
Responsabilité civile incluse pour chaque garantie

ASSURANCE ETUDIANTE VITTAVI	15,00 euros	<input type="checkbox"/>
INDISPENSABLE ECO	60,00 euros	<input type="checkbox"/>
INDISPENSABLE	78,00 euros	<input type="checkbox"/>
INITIALE	120,00 euros	<input type="checkbox"/>
CONFORTABLE	186,00 euros	<input type="checkbox"/>
CONFORTABLE PLUS	252,00 euros	<input type="checkbox"/>
IDEALE PLUS	372,00 euros	<input type="checkbox"/>

ASSURANCE DE L'ETUDIANT	16,00 euros	<input type="checkbox"/>
PLUS LMDE	48,00 euros	<input type="checkbox"/>
COUPS DURS	75,00 euros	<input type="checkbox"/>
SOINS COURANTS	120,00 euros	<input type="checkbox"/>
TOUS SOINS	228,00 euros	<input type="checkbox"/>
FORFAITS	381,00 euros	<input type="checkbox"/>
OPTIMUM FORFAITS	639,00 euros	<input type="checkbox"/>

MODE DE PAIEMENT DES DROITS

16

Chèque Bancaire

Chèque Postal

Carte Bancaire

Mandat Lettre

Numéraire

Paiement en trois fois

Important : Le montant du versement vous sera indiqué lors de votre inscription administrative
SI VOUS UTILISEZ UN CHEQUE, NE PAS LE REMPLIR AU PREALABLE. POUR LE PAIEMENT EN TROIS FOIS VOIR NOTICE JOINTE

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

17

L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages que vous pouvez occasionner à des tiers lors de vos diverses activités. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une mutuelle.
Les étudiants susceptibles de suivre **un stage** en cours d'année universitaire devront obligatoirement disposer d'une **assurance de responsabilité civile**.

18

Je **certifie exacts** les renseignements portés sur ce document ainsi que les pièces justificatives et documents joints et déclare sur l'honneur :

- n'avoir jamais été inscrit(e) à ce jour dans une université (1),
- avoir été précédemment inscrit(e) à l'Université de (1) : _____
en vue de l'obtention du diplôme de : _____ ,
- ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s),
- avoir pris connaissance du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux,
et en avoir accepté les termes.
- autorise / n'autorise pas (1) l'Université de Limoges à utiliser ma photographie, pour une diffusion interne à l'établissement (exemple : trombinoscopes). A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.

(1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).

A _____, le _____

Signature (obligatoire) :

L'inscription administrative est la **seule** officielle : en aucun cas, un résultat ne pourra être validé si l'inscription administrative n'a pas été prise en temps voulu au service de la scolarité.

Ce dossier doit permettre d'établir les documents, carte d'étudiant, attestation de diplôme, qui vous seront remis.
Dans votre intérêt remplissez votre dossier très soigneusement.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du service des "inscriptions".



**Formulaire d'engagement charte des examens, logiciel anti-plagiat et règlement d'usage des
ressources informatiques**

Je soussigné(e) :

Etudiant(e) en :

Numéro d'étudiant

A l'Université de Limoges.

Déclare avoir pris connaissance :

De la charte des examens de l'Université de Limoges;

De la procédure disciplinaire en vigueur;

De la charte anti-plagiat de l'Université de Limoges et de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel
de détection du plagiat;

Du règlement d'usage des ressources informatiques de l'Université de Limoges.

Et m'engage à respecter la réglementation et les consignes données.

Le plagiat est un vol de la production intellectuelle d'autrui. Il est réalisé, soit directement en faisant
une citation textuelle sans indication de source, soit indirectement en s'appropriant l'idée d'un autre.

Fait, le / /2014

Signature :

Modalités du paiement en 3 fois par prélèvement automatique

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Université de Limoges propose aux étudiants qui en feront la demande, la possibilité de régler en trois fois les droits d'inscription et la cotisation sécurité sociale étudiante (uniquement pour les diplômes nationaux et non pour les diplômes universitaires).

Le seuil minimum fixé pour pouvoir bénéficier du paiement en trois fois est de 394 €.

Vous devez obligatoirement joindre un RIB et le mandat de prélèvement signé.

NB : Le paiement en trois fois n'est pas possible par internet.

- Cas des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ne peuvent pas bénéficier du paiement en trois fois.

Un étudiant qui opte pour le paiement en trois fois, et qui deviendrait boursier après validation de son inscription, ne pourra prétendre à un remboursement qu'après le paiement de la totalité de ses droits.

- Calendrier de paiement

- Le 1^{er} paiement (espèce, chèque bancaire ou carte bancaire) a lieu lors de l'inscription.

- Les deux paiements suivants se font obligatoirement par prélèvement automatique aux dates portées ci-dessous :

PERIODES D'INSCRIPTION		DATES DE PRELEVEMENT (1)	
Date de début	Date de fin	1 ^{ère} échéance (2 ^e pmt)	2 ^{ème} échéance (3 ^e pmt)
08/07/2014	18/07/2014	12/09/2014	13/10/2014
25/08/2014	30/09/2014	31/10/2014	28/11/2014
01/10/2014	15/10/2014 (2)	14/11/2014	15/12/2014

(1) Ces dates de prélèvement sont fixes et ne peuvent en aucun cas être modifiées. Elles figurent sur le relevé des droits universitaires remis lors de votre inscription.

(2) Le paiement en trois fois ne sera pas autorisé pour les inscriptions au-delà du 15 octobre 2014.

- En cas de non règlement (compte clôturé, non approvisionné ou opposition sur prélèvement)

Le rejet de l'un des deux prélèvements automatiques a pour conséquence :

- **l'annulation de l'échéancier** : l'étudiant devra s'acquitter de la totalité de sa dette (règlement en espèces à la caisse de l'Agence Comptable).
- **la déchéance des droits de sécurité sociale de l'étudiant.**
- **la radiation de l'étudiant de l'établissement (d'où impossibilité de passer les examens).**

De plus, le rejet d'un prélèvement automatique entraîne des frais bancaires à la charge de l'étudiant.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB avec IBAN et BIC)

Remettre ce document au secrétariat de scolarité

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Université de Limoges à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte selon l'échéancier ci-dessous mentionné, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Université de Limoges.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR71ZZZ591014

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

**UNIVERSITE DE LIMOGES
Agence Comptable**33, rue François Mitterrand
BP 23204
87032 LIMOGES Cedex 01

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

|_|_|_|_| |_|_| |_|_| (|_|_|_|)

Date :**Signature obligatoire
du titulaire du compte :*****Réservé aux services de scolarité de l'Université – A renseigner obligatoirement***

UFR :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du débiteur :

Dates : 1^{ère} échéance : 2^{ème} échéance : 3^{ème} échéance :Montants : 1^{ère} échéance : 2^{ème} échéance : 3^{ème} échéance :

Date de Réception :
Critère de recherche :
N° attribué :
Composante ou SC : ETDI

Formulaire à remplir pour le paiement en trois fois des droits d'inscription

Identification :

Nom :

Prénom :

Numéro National Etudiant :

Adresse :

N° de la voie : Type de voie (rue, avenue.....) :

Nom de la Voie :

Lieu dit :

Boite postale : Code postal :

Ville :

Formulaire complété à remettre à votre service de scolarité : uniquement pour le paiement en trois fois.

**VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 20 ANS - VOUS POURSUIVEZ DES ETUDES SUPERIEURES
CE DOCUMENT VOUS CONCERNE**

Jusqu'à présent, vos soins étaient remboursés par le Régime de Sécurité Sociale de vos parents. A partir du **1er octobre 2014**, vous bénéficierez du remboursement de vos frais médicaux sous votre propre numéro d'immatriculation. Vous devrez, pour cela, être affilié à une Section Locale de Sécurité Sociale (LMDE ou VITTA VI). Voir particularités de certains régimes spéciaux au verso.

SI VOUS AVEZ	VOTRE DOSSIER SERA GERE PAR	DEVREZ-VOUS PAYER LA COTISATION "ETUDIANT" ?	DATE D'EFFET DE L'AFFILIATION EN SECTION LOCALE (LMDE ou VITTA VI)	OBSERVATIONS
MOINS DE 16 ANS au 01/10/2014 (né après le 01.10.98)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents	NON	Pas d'affiliation LMDE ou VITTA VI	Cette mesure vous concernera dès votre 16ème anniversaire
16 ANS au 01/10/2014 (né avant le 01.10.98)	LMDE ou VITTA VI	NON	01/10/2014	Lors de votre inscription, vous devrez présenter obligatoirement votre carte d'immatriculation
16 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.98 et le 30.09.99)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents puis, dès 16 ans, LMDE ou VITTA VI	NON	01/10/2014	
17 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.97 et le 30.09.98)	LMDE ou VITTA VI	NON	01/10/2014	
18 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.96 et le 30.09.97)	LMDE ou VITTA VI	NON	01/10/2014	
19 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.95 et le 30.09.96)	LMDE ou VITTA VI	NON	01/10/2014	
20 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.10.94 et le 30.09.95)	LMDE ou VITTA VI	OUI	01/10/2014	
20 ANS ou plus au 01/10/2014 (né avant le 01.10.94)	LMDE ou VITTA VI	OUI	01/10/2014	

Renseignements téléphoniques à la CPAM de 8 h 30 à 17h 30 au 36 46

CPAM 871 - DOC 12.05.2014

ATTENTION :

Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varient selon l'âge de l'étudiant au cours de l'année universitaire et la profession du parent dont il dépend.

Profession du parent dont dépend l'étudiant	Vous avez entre 16 et 19 ans au cours de l'année universitaire	20 ans au cours de l'année universitaire	Vous avez entre 21 et 28 ans au cours de l'année universitaire
- Salarié et assimilé -Fonctionnaire de l'État, régime de la Banque de France -Fonctionnaire territorial ou hospitalier - Artiste auteur - Praticien ou auxiliaire médical conventionné (sauf option profession libérale) - Exploitant ou salarié agricole	Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Travailleur non salarié - Artisan, - Commerçant - Profession libérale	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Régimes spécifiques - Clercs et employés de notaires -Chambre de commerce de Paris - Cultes - EDF-GDF - Militaires - Mines - RATP - Sénat	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Autres régimes spécifiques - Assemblée Nationale - Marine marchande (ENIM) - Port autonome de Bordeaux -Comédie française -Théâtre national de l'opéra	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
-Fonctionnaire international	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (à défaut d'attestation de l'organisme international)
- Agent de la SNCF	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents

Préventions... Soins... Ecoute...

Pour tout problème de santé physique ou psychique, des consultations (sans avance de frais) sur rendez-vous sont assurées par :

- Des Médecins Généralistes
- Un Médecin Psychiatre Psychothérapeute
- Un médecin : Consultation en gynécologie
- Des médecins : Consultation en maladies respiratoires et maladies allergiques
- Un Médecin : consultation d'aide à l'arrêt du tabac
- Un Psychologue
- Des Infirmières se tiennent à votre disposition pour tout conseil relatif à votre santé sur la nutrition, la contraception, la sexualité, la consommation d'alcool, de cannabis, de médicaments... et aussi possibilité de prise en charge en relaxation psychothérapeutique.

Il peut vous orienter vers des structures adaptées : CDAG, Centre de planification, centre Bobillot...
Des Assistantes Sociales peuvent vous recevoir.

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien...).

MERCI DE VOUS MUNIR si possible de

- votre carte d'étudiant
- votre carte vitale (ou attestation)
- votre carnet de santé

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE

du lundi au Vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
(Sauf vacances universitaires)

COORDONNÉES

SUMPPS
39J rue Camille Guérin
87036 Limoges Cedex
Campus Vanteaux Ligne de bus n°10
Tél : 05 55 43 57 70
Fax : 05 55 43 57 71
sumpps@unilim.fr

SOCIAL

Pour contacter les Assistantes Sociales :
CROUS : 05 55 43 17 17

-CARREFOUR DES ETUDIANTS-

Le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap vous accueille tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus **soit** par un **soutien** ou des **conseils individualisés**, soit par la mise à disposition d'étudiants assistants pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient d'ordre pédagogiques ou physiques (Prise des cours en notes, Photocopies des cours, Aide à la recherche en bibliothèque, Enregistrement d'ouvrages sur support audio, Aide à la manipulation en TD, Consultation / utilisation des documents pédagogiques, Aide au travail personnel: lecture, écriture,...Aide à la Communication LSF, LPC...), Accès facilité aux différents lieux, Aide aux déplacements sur les différents campus..., **soit** dans vos **démarches administratives** ou **juridiques** (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilités, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant, Vous pouvez également bénéficier d'aménagements de vos examens (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité ...)

Nous pouvons vous accompagner pour REUSSIR votre INSERTION PROFESSIONNELLE, en vous épaulant dans votre projet professionnel en vous apportant un **soutien individualisé et adapté** (Faciliter l'accès aux stages, Développer l'alternance, Accompagner les jeunes diplômés vers les structures en charge de l'insertion professionnelle, Aider à la formalisation du projet professionnel, Aider à la mise en relation avec les entreprises, Conseil sur la formalisation des compétences de l'étudiant : Suivi et bilan des expériences réalisées).

Aménagements d'examens pour les Etudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé temporaires

1°/ Dès votre inscription, si vous avez ou pensez avoir un handicap (votre situation peut avoir évolué...), vous êtes invité à le signaler à la scolarité de votre composante. On ne vous demandera pas la nature de votre handicap si vous ne souhaitez pas en parler, mais cela permet à l'Université de recenser les étudiants handicapés et de préparer les différents aménagements nécessaires à la bonne intégration de tous les étudiants à l'Université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) dès votre inscription ou au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen : 39 J, rue Camille Guérin 87036 Limoges cedex Tél. : 05 55 43 57 70

3°/ Le SUMPPS transmet alors le certificat médical complété au Doyen ou Directeur de la Faculté, Ecole ou Institut dans lequel vous êtes inscrit, pour visa. Ce document est ensuite envoyé à la Plate-Forme Engagement – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés pour décision du Président. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. **Les aménagements d'examens ne sont valables que pour l'année universitaire en cours.**

Renseignements :

SUMPPS / Maison Médicale de l'université

39 J, rue Camille Guérin
87036 LIMOGES CEDEX
Tel. : 05 55 43 57 70
Fax : 05 55 43 57 71

Isabelle COUTY

**Responsable Plate - forme Engagement
Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap**

Carrefour des étudiants

88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 79 ou 06 47 52 35 34
Fax : 05 55 14 90 71
Mail : isabelle.couty@unilim.fr

Christine MICHON

**Chargée d'Insertion Professionnelle auprès des étudiants en situation de handicap
Plate - forme d'Insertion Professionnelle
Carrefour des Etudiants**

88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 49
Fax : 05 55 14 90 71
Mail : christine.michon@unilim.fr



Activités culturelles de l'Université de Limoges

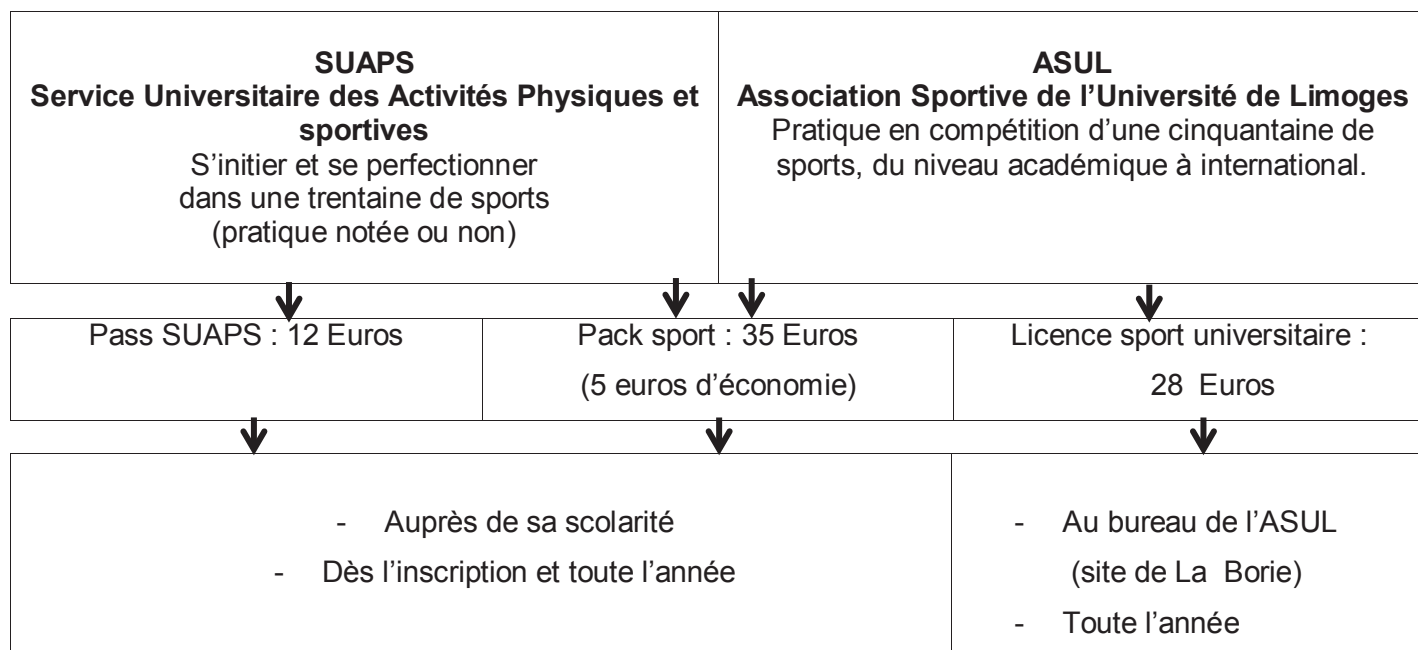
- 1) Pour accéder aux activités culturelles, les étudiants doivent s'acquitter du « Pass Culture » (10 €), de préférence au moment de leur inscription, auprès du service scolarité de leur composante ou école de rattachement.
- 2) Certaines activités nécessitent une cotisation supplémentaire (veuillez consulter notre site www.unilim.fr/culture/ et le Guide des activités culturelles).
- 3) Pour plus d'informations, une seule adresse serviceculturel@unilim.fr. Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2014-2015 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le Pass Culture propose :

- **Ateliers** : Chœur universitaire, Orchestre Symphonique Universitaire, Bande Dessinée, Danse Contemporaine, Hip Hop/Zumba, Eveil aux sons et résonances des fibres végétales, Initiation à la paléographie musicale du Moyen-âge aux premières polyphonies, Big Band, Ecriture, Cirque, Théâtre, Création Sonore, Arts dans les soins
- **Validation Pratique Musicale : Option/Bonus/Crédits**
- **Programmation service culturel gratuit** : Concerts (tous styles), Expositions, Conférences, Rencontres avec artistes...
- **Partenaires du Pass culture** : Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Horizons Croisés (concerts de musique actuelle à tarifs réduits), Théâtre de l'Union (tarifs réduits)...

Attention ! Liste susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année.

Le sport à l'université



Attention, l'étudiant n'ayant pris que le Pass SUAPS, puis souhaitant pratiquer en compétition devra se licencier à l'ASUL plein tarif et ne pourra plus bénéficier du Pack Sport.

Plus d'informations : <http://www.unilim.fr/suaps/>



Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires pour l'ILFOMER

Cette attestation peut être remplie par le médecin du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé. Tél : 05 55 43 57 70

En application de l'article L3111-4 du code de la santé publique, et l'arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé, pris en application de l'article L3111-4 du code de la santé publique, les étudiants inscrits **à la formation de masseur-kinésithérapeute**, doivent être immunisée contre **l'hépatite B, et la DT polio**.

En application de l'article R3112-1 du code de la santé publique, les étudiants inscrits à la **formation d'ergothérapeute, à la formation de masseur-kinésithérapeute ou à la formation d'orthophoniste**, sont soumis à la vaccination obligatoire par le **vaccin antituberculeux BCG**.

En plus de ces obligations, les établissements de soins auprès desquels les stages obligatoires seront réalisés, peuvent *recommander* des vaccinations complémentaires : Hépatite B, Grippe, DT Polio.
Il est donc préférable d'anticiper ces demandes compte-tenu des délais de vaccination.

Dr Nom Prénom
Titre et qualification
Adresse

Lieu, date
Téléphone

Je, soussigné(e) Dr

, certifie que M / Me

Nom :

Prénom :

Né(e) le

Etudiant(e) inscrit (ou en cours d'inscription) en 1^{ère} année d'ergothérapie de masso-kinésithérapie d'orthophonie

a été vacciné(e) :

Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite : **3 derniers rappels effectués**

Nom du vaccin	Date	N° lot

Contre l'hépatite B, selon les conditions définies au verso, il/elle est considéré(e) comme :

- immunisé(e) contre l'hépatite B : oui non
- non répondeur(se) à la vaccination : oui non

Il convient de rappeler qu'il est impossible de déroger à l'obligation vaccinale contre l'hépatite B. Une contre-indication à cette vaccination correspond de fait à une inaptitude à une orientation vers les professions paramédicales.

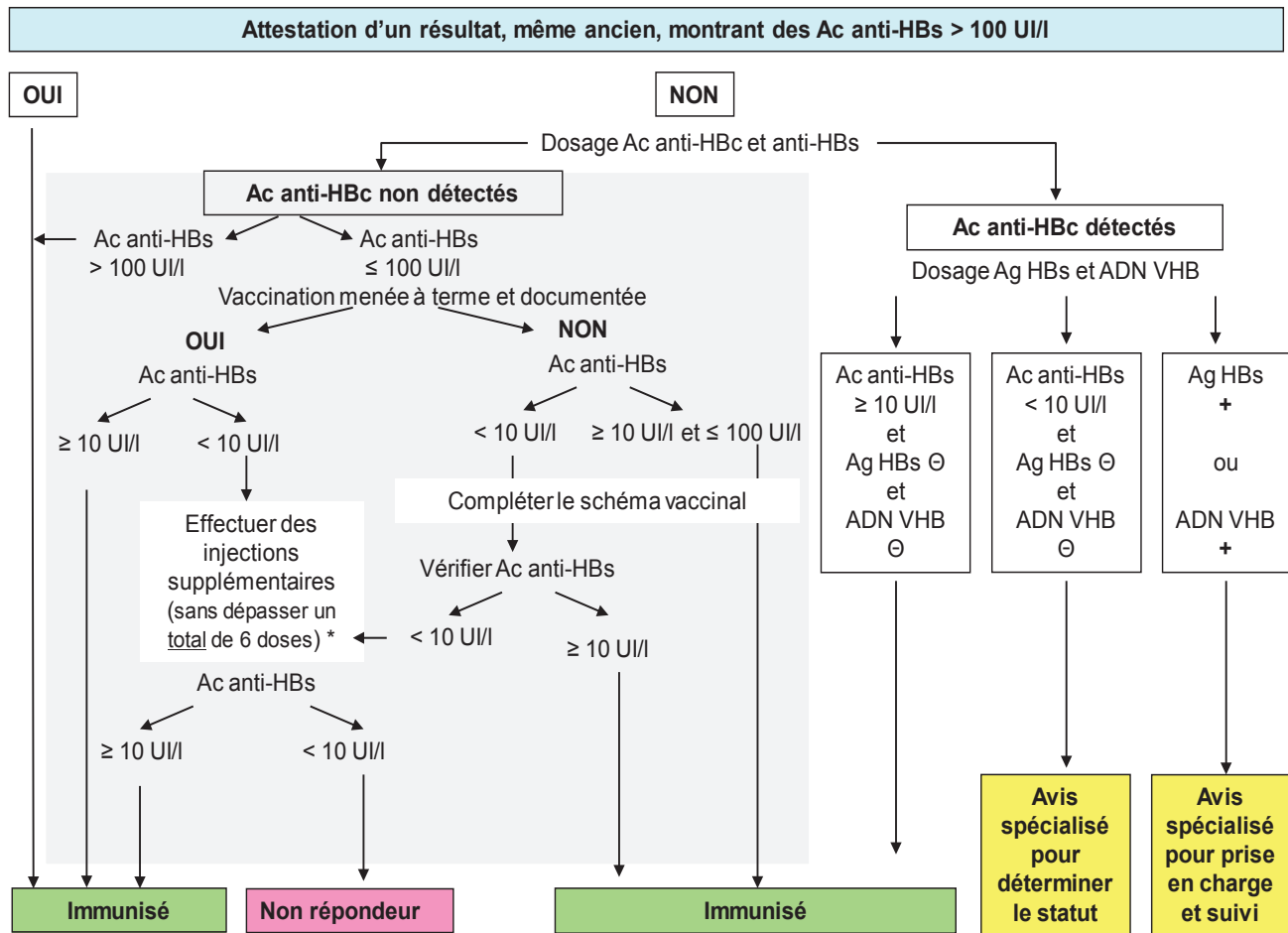
Par le BCG (obligatoire aussi pour d'autres filières d'études) :

Vaccin intradermique ou Monovax®	Date (dernier vaccin)	N° lot
IDR à la tuberculine	Date	Résultat (en mm)

DATE, signature et cachet du médecin



Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)

Nota bene : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la grippe saisonnière.



Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires pour les Facultés de Médecine et Pharmacie

Cette attestation peut être remplie par le médecin du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé. Tél : 05 55 43 57 70

Dr Nom Prénom
Titre et qualification
Adresse
Téléphone

Lieu, date

Je, soussigné(e) Dr _____, certifie que M / Me

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le

Candidat(e) à l'inscription en *Première année commune des études de santé* en vue d'intégrer une profession médicale, pharmaceutique ou autres professions de santé.

a été vacciné(e) :

• **Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :**

3 derniers rappels effectués		
Nom du vaccin	Date	N° lot

• **Contre l'hépatite B**, selon les conditions définies au verso, il/elle est considéré(e) comme (*raier les mentions inutiles*) :

- immunisé(e) contre l'hépatite B : oui non
- non répondeur(se) à la vaccination : oui non

Il convient de rappeler qu'il est impossible de déroger à l'obligation vaccinale contre l'hépatite B. Par ailleurs, une contre-indication à la vaccination contre l'hépatite B correspond de fait à une inaptitude à une orientation vers les professions médicales.

• **Par le BCG** (*obligatoire aussi pour d'autres filières d'études*) :

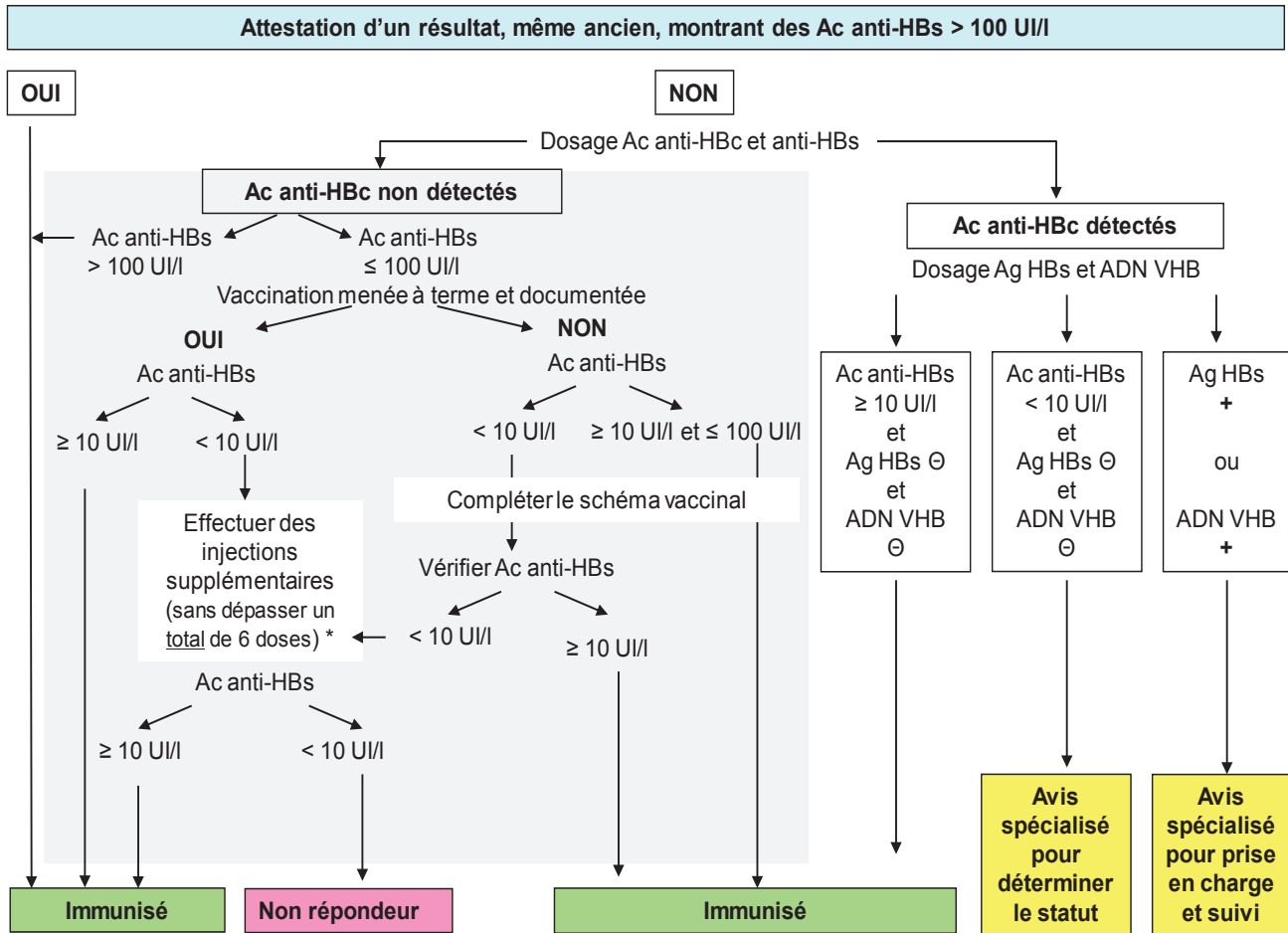
Vaccin intradermique ou Monovax®	Date (dernier vaccin)	N° lot

IDR à la tuberculine	date	Résultat (en mm)

Date :

Signature et cachet du médecin

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)

Nota bene : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la grippe saisonnière.

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges Cedex 1

T : 05 55 14 91 00
F : 05 55 14 91 01
W : www.unilim.fr



Université
de Limoges